



Association des Archivistes de l'Église de France

STAGES DE FORMATION DE MAI

A tous les archivistes responsables
d'un fonds d'archives ecclésiastiques
et à leurs collaborateurs

Aix en Provence, 14 mars 2016

Chers amis,

Il nous a fallu un peu de temps cette année pour ajuster notre proposition de formation. Je demande votre bienveillance pour ce retard. Comme annoncé, nous faisons deux propositions distinctes et complémentaires :

- **Les mardi 24 mai (9h30–17h30) et mercredi 25 mai 2016 (9h-17h30)**
Un stage pour les archivistes débutant dans un service d'archives ecclésiastiques et pour tous ceux et celles qui ont besoin de se familiariser avec « les fondamentaux ».
- **Le jeudi 26 mai 2016 (9h30-17h)**
Une journée pour commencer à appréhender le classement et la conservation des archives économiques des congrégations et diocèses.

Lieu des stages

Maison de La Salle
78 A, rue de Sèvres – 75341 – Paris cedex 07
Métro : Vanneau – Duroc – Sèvres Babylone

Programme des stages

- **« DEBUTER COMME ARCHIVISTE DE CONGREGATION OU DE DIOCESE »**
Les premiers pas dans les locaux dédiés aux archives : implantation des magasins, connaissance du fonds, récolement ;
L'art d'archiver quoi ? et comment : les grands principes archivistiques, les âges des archives, la politique d'archivage ;
Par où commencer ? la succession des tâches : tri, classement, éliminations, conditionnement ;
Comment se constitue un fonds d'archives définitives : collecte, versement, dépôts ;
Se doter d'outils de travail : registres, répertoires, bases de données informatiques ;
Se doter d'outils de recherche : inventaires, catalogues, guides ;
Description succincte d'un fonds ;
Les acteurs ;
L'opération d'archivage ;
La réglementation dans les archives.

➤ **« CLASSEMENT ET CONSERVATION DES ARCHIVES ECONOMIQUES »**

Cette journée se propose de poser des bases pour ce type de travail à partir d'expériences d'économistes et d'archivistes ; **aussi cette journée est-elle ouverte largement et notamment aux économistes de congrégations et de diocèses**. L'idéal serait que chaque archiviste soit accompagné de « son économiste » et vice-versa ! Vous pouvez donc venir à plusieurs par institution.

Au programme :

Panorama général de la situation à partir d'expériences ;

Les bases archivistiques de ce type d'archivage (archives intermédiaires, tableau de gestion, les durées de conservation) ;

La mise en œuvre d'une opération de classement et d'archivage et bilan après 2 ans d'expérience.

Condition de participation

La présence à la totalité d'une journée est requise : par respect pour les intervenants qui se déplacent, merci de **vous organiser pour être présent** dès l'ouverture de la journée et jusqu'à sa clôture afin de pas escamoter la dernière partie.

L'hébergement

Il reste à la charge du stagiaire. L'association ne l'assume pas. Des adresses peuvent être éventuellement conseillées, sur demande, notamment à la Maison de La Salle.

Modalités d'inscription

- Uniquement par courrier. La fiche d'inscription dûment remplie doit être accompagnée du chèque réglant la totalité du stage. En cas de désistement résultant d'une impossibilité majeure, prévenir aussi vite que possible afin que la place puisse être affectée à une autre personne. Une retenue de 20 € sera effectuée.
- Les places seront limitées et l'enregistrement se fera au fur et à mesure de l'arrivée du courrier.
- Les frais seront de :

100€ par personne pour les 2 jours d'initiation

70 € par personne pour la journée du jeudi

160 € par personne si participation aux 3 jours

Ils englobent les frais de session, de location de salle, le dédommagement des intervenants **et les repas** qu'il n'est pas possible de dissocier de la participation.

- Pour d'évidentes raisons d'équilibre financier, le stage ne pourra être ouvert que si l'on atteint au moins 25 stagiaires. Si vous ne recevez pas de message contraire, votre inscription et retenue.
- La clôture des inscriptions est fixée **au 15 mai 2016**, notamment à cause de la réservation du service de restauration. Merci de respecter ce délai également nécessaire à la bonne préparation de la session et à la « santé » de notre budget !

Dans la mesure de mes possibilités je vous aiderai à résoudre les questions qui peuvent surgir, n'hésitez pas à me contacter.

Nous allons partager à nouveau un temps de travail en commun dont je me réjouis beaucoup. Je vous assure, au nom de tous les administrateurs de notre association, de notre cordial dévouement.

Claudine Pézeron

Vice-présidente

Coordinatrice de la formation